

Détournement au préjudice de l'Etat.

Le percepteur de taxes Ferdinand P. Dudenhefer poursuivi.

Le montant détourné évalué à plus de \$60.000.

Intervienu hier soir au sujet des détournements de Dudenhefer, l'honorable Paul Capdevielle, auditeur d'Etat, a été étonné de ce qu'il a vu et de tous les faits, tant que le les connaît...

Le rapport publié dans le "States" de ce soir, d'après lequel Dudenhefer aurait eu le premier, dernier, un déficit de \$7.000 à \$8.000 dans ses comptes, l'administrateur de l'Etat en aurait été prévenu et des amis de Dudenhefer auraient comploté...

Le rapport publié dans le "States" de ce soir, d'après lequel Dudenhefer aurait eu le premier, dernier, un déficit de \$7.000 à \$8.000 dans ses comptes...

L'auditeur d'Etat Paul Capdevielle s'est rendu hier matin au bureau de l'attorney général Porter Parker et a annoncé que des détournements d'un montant d'environ \$30.000 avaient été découverts dans les comptes du percepteur de taxes de l'Etat Ferdinand P. Dudenhefer, et il a requis officiellement l'attorney d'entreprendre des poursuites contre le percepteur d'après l'article 76 de la loi du 17 de 1898.

L'auditeur d'Etat Paul Capdevielle s'est rendu hier matin au bureau de l'attorney général Porter Parker et a annoncé que des détournements d'un montant d'environ \$30.000 avaient été découverts dans les comptes du percepteur de taxes de l'Etat Ferdinand P. Dudenhefer...

L'auditeur d'Etat Paul Capdevielle s'est rendu hier matin au bureau de l'attorney général Porter Parker et a annoncé que des détournements d'un montant d'environ \$30.000 avaient été découverts dans les comptes du percepteur de taxes de l'Etat Ferdinand P. Dudenhefer...

L'auditeur d'Etat Paul Capdevielle s'est rendu hier matin au bureau de l'attorney général Porter Parker et a annoncé que des détournements d'un montant d'environ \$30.000 avaient été découverts dans les comptes du percepteur de taxes de l'Etat Ferdinand P. Dudenhefer...

L'auditeur d'Etat Paul Capdevielle s'est rendu hier matin au bureau de l'attorney général Porter Parker et a annoncé que des détournements d'un montant d'environ \$30.000 avaient été découverts dans les comptes du percepteur de taxes de l'Etat Ferdinand P. Dudenhefer...

Une accusation de vol qualifié a été portée hier contre le noir John Edwards, que des agents avaient arrêté la veille au moment où il essayait de vendre deux bagues ornées de diamants.

La parole de Francis peuplait ce bosquet et ces allées des dames de la cour, de Mme de Polignac, de la princesse de Lamballe, des frères du roi, de ces petites abbés, de tous ces jolis seigneurs, qui s'abandonnerent à la douceur de vivre de ce temps, sans même soupçonner l'effroyable orage qui grondait.

L'affaire Morgan.

L'attorney de district Porter Parker a soumis hier au grand jury l'affaire de Anthony J. Morgan, qui tient un débit de liqueurs et une sorte d'auberge aux Rigoles à quelques milles de la Nouvelle-Orléans sur la ligne de chemin de fer de Louisville et Nashville.

L'attorney de district a ensuite décidé de porter l'affaire devant le grand jury, mais hier il a été impossible de trouver Mathews et sa femme, de sorte que l'enquête a dû être renvoyée à plus tard.

L'attorney de district a ensuite décidé de porter l'affaire devant le grand jury, mais hier il a été impossible de trouver Mathews et sa femme, de sorte que l'enquête a dû être renvoyée à plus tard.

Mort à l'hôpital.

Paul Giacoma, l'individu blessé mercredi soir dans une querelle avec Lewis Drewes à l'angle des rues Toulouse et Dauphine, est mort à l'hôpital, hier à trois heures et demie du matin des suites de sa blessure.

Drewes comparu plus tard devant la cour du juge Aucoin où une accusation de meurtre avait été formulée contre lui. Il a plaidé non coupable et a été envoyé en prison sans bénéfice de caution.

Peter Stagno et Thomas Carleton, accusés d'avoir commis un vol dans le restaurant de Sam. Bagnette, à l'angle des rues Tulane et Remparts, ont été arrêtés hier après-midi par les détectives Littleton et Coyne. Ils ont été écroués au poste du premier precinct.

James Bonnot, Successeur de JOHN BONNOT Entrepreneur de pompes funèbres.



No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES.

F. LAUDUMIEY & CO. LIMITEE, ENTREPRENEURS DE Pompes Funèbres.



ADER & MOTHE, Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nouvelle-Orléans.

JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & BAY.

JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & BAY.

JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & BAY.

JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & BAY.

JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & BAY.

AMUSEMENTS.

CITY PARK JOCKEY CLUB Saison d'Hiver des Courses 1906-7. LES COURSES COMMENCANT A 2 P. M.

TULANE CE SOIR AU BOIS. Matinée Mercredi et Samedi 8 h. RICE & WEAVER OFFRENT La fantasia (Noir) THE GINGER BREAD MAN

Orpheum MATINEE James J. Morton, Les Kinsers-Moulin, Chats de Claire Beasey, Troupe Sutcliffe, Frank Mackley, Scènes Animées.

AVIS SPECIAUX. BUREAU DE LA NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY 317 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, La. 7 mars 1907.

AVIS aux Navigateurs-Lao Pontchartrain. Le "South Draw" du Lao Pontchartrain sur les New Orleans and Northern Railroad...

AVIS aux Navigateurs-Lao Pontchartrain. Le "South Draw" du Lao Pontchartrain sur les New Orleans and Northern Railroad...

SUICIDE. Chas Durgin, un mécanicien âgé de 50 ans et domicilié rue Belleville, 252, à Alger, s'est suicidé hier après-midi à cinq heures et demie en absorbant une dose d'acide carbonique.

BLESSURE. En traversant la chaussée à l'angle des rues St-Charles et Canal hier après-midi, Mme Flower, âgée de 70 ans, pensionnaire du "Pink Home", rue Camp, 3643, a été renversée et blessée au corps et à la tête par un car de la ligne Henry Clay.

L'affaire EGAN. Les membres du Grand Jury ont ouvert hier une enquête sur l'affaire de Joseph Egan, accusé d'avoir blessé un nommé Vey au cours d'une querelle dans un café, et qui avait été acquitté par le juge Aucoin à la requête de l'avocat de district.

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES MODERNE, A L'EPREUVE DU FEU, DE PREMIERE CLASSE. Pouvant recevoir plus de mille personnes.

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES MODERNE, A L'EPREUVE DU FEU, DE PREMIERE CLASSE. Pouvant recevoir plus de mille personnes.

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES MODERNE, A L'EPREUVE DU FEU, DE PREMIERE CLASSE. Pouvant recevoir plus de mille personnes.

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES MODERNE, A L'EPREUVE DU FEU, DE PREMIERE CLASSE. Pouvant recevoir plus de mille personnes.

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES MODERNE, A L'EPREUVE DU FEU, DE PREMIERE CLASSE. Pouvant recevoir plus de mille personnes.

La parole de Francis peuplait ce bosquet et ces allées des dames de la cour...

Sur le sentil, Frinette le remercia avec une grâce attendrie: "Qui bon professeur que vous avez été, monsieur!"